

Département de la Haute-Vienne

❖ *Commune de DOMPS*

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt et un septembre deux mil vingt deux à 20 h 30, suivant convocation en date du treize septembre deux mil vingt deux, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr LECOMTE Jean Luc

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mr VERHELST Edouard à Mr LECOMTE Jean Luc
Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge

Membres absents : Mr CHARIAL Nicolas, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mr MONTHEIL Jean-Pierre,

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

Secrétaire de séance : Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Délibération 2022/039 en date du 21 septembre 2022

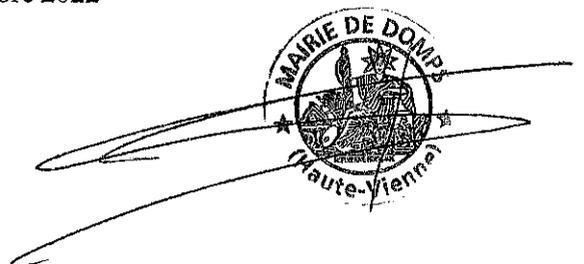
Approbation de l'avenant N°2 à la convention de délégation de la compétence transport scolaire avec le Conseil Régional

Madame le maire donne lecture des dispositions prévues par l'avenant à la convention A01/A02 relative aux transports scolaires, envoyé par le Conseil Régional.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De valider l'avenant N° 2 à la convention de délégation de la compétence transports scolaires entre la commune de Domps et le Conseil Régional.
- D'autoriser Madame le maire à signer l'avenant à la convention et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 27 septembre 2022
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20220921-2022-039-DE
Date de télétransmission : 30/09/2022
Date de réception préfecture : 30/09/2022